



CSEE AFPA Bretagne

Vos nouveaux représentants commencent leur mandat Retour sur les réunions des 10 et 23 janvier

Ceci n'est pas un procès-verbal, ni un compte rendu, mais ce qui nous semble important de retenir pour vous

Sommaire

- Un nouveau CSEE en sursis ?
- Fin des réunions de C.S.E.E. délocalisées !
- Composition du CSEE à l'issue des élections du 4 décembre 2023
- Les personnes en responsabilités
- Informations nécessaires aux nouveaux élus
- Mini CSEE du 23 janvier 2024 dont FINA

Un nouveau C.S.E.E. en sursis ?

Le 4 décembre 2023 ont été communiqués les résultats des élections désignant les nouveaux élus qui vous représenteront jusqu'en décembre 2027 au Comité Social et Économique AFPA Bretagne.

Pour rappel, la CFE CGC a demandé au tribunal l'invalidation de ces élections. Si elle obtenait gain de cause, vous seriez amenés à revoter dans le courant de l'année avec une possible absence de représentation du personnel (CSEE + Représentants de Proximité) pendant plusieurs mois, entre la date de la décision de justice et le résultat des nouvelles élections.

La CGT est bien-sûr en désaccord sur le motif du recours en justice effectué fin 2023 par la CFE CGC pour invalider un Accord signé entre la direction et toutes les organisations syndicales représentatives sauf elle.

La CGT AFPA Bretagne remercie les salariés qui ont voté pour ses candidats.

N'étant pas adeptes de la langue de bois, nous ne pouvons que constater que le travail fourni sur le mandat précédent et notre engagement au service de nos collègues n'a pas eu le retour attendu.

Nous étions 6 élus sur le dernier mandat, vous avez décidé, par votre vote ou votre abstention, que nous n'en n'aurions plus que 2 : **Fabrice Esteve** (titulaire) et **Marc Claudot** (suppléant). **Corinne Guet** reprenant la fonction de représentante syndicale CGT au CSEE.

Fin des réunions de C.S.E.E. délocalisées !

Pour la première fois dans l'histoire de la représentation régionale du personnel en Bretagne, la direction a décidé que **les réunions de C.S.E.E. se tiendrait toutes au Centre AFPA de Rennes.**

Tant pis pour les collègues des Centres avec qui nous pouvions échanger les veilles de réunions lors des travaux préparatoires, et tant pis pour les élus brestois, quimpérois, lorientais... qui subiront ces déplacements contraints tout au long du mandat pour éviter à la direction de se déplacer.

Composition du CSEE à l'issue des élections du 4 décembre 2023

COLLEGE 1		
CGC	CFDT	
TITULAIRE	TITULAIRE	
Amandine Buron	Thierry Morvan	
SUPPLÉANT	SUPPLÉANT	
Christophe Cam	Sophie Demange	
COLLEGE 2		
CGC	CFDT	
TITULAIRE	TITULAIRES	
Valérie Simon-Denis	Marie Vandamme	
	SUPPLÉANTS	
	Anne-Marie Garangé	
	Laurence Levénard	
COLLEGE 3		
CGC	CFDT	CGT
TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRE
Alberta Dulybois	Sylvaine Henri	Fabrice Esteve
André Langibout	Samuel Ogor	
Nathalie Le Cheviller	Sylvie Bouthémy	
Jean Pineau		
SUPPLÉANTS	SUPPLÉANTS	SUPPLÉANT
Alfred Bwele Lea	Bernard Damien	Marc Claudot
Nadia Dezelut	Laure Lemonchois	
Jérôme Dulompont	Yannick Aliouche	
Claudia Dosset		
REPRÉSENTANTS SYNDICAUX AU CSEE		
CGC	CFDT	CGT
Gaetan KERZIL	Franck CHIKH	Corinne Guet

Les personnes en responsabilités

Les élus ont désigné :

Secrétaire du C.S.E.E. : **Alberta Dulybois**, formatrice à St-Malo, **CFE CGC**

Secrétaire Adjoint, en charge des problématiques santé, sécurité et conditions de travail : **Thierry Morvan**, chef d'équipe entretien à Quimper, **CFDT**

Réfèrent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (fonction imposée par la Loi) : **André Langibout**, formateur à Loudéac, **CFE CGC**

Trésorière : **Sylvie Bouthémy**, formatrice à Rennes, **CFDT**

Trésorier adjoint : **Aurélien Léa**, formateur à Brest, **CFE CGC**

Présidente de la Commission ASC : **Sylvaine Henri**, formatrice à Rennes, **CFDT**

Présidente de la Commission Emploi et social : **Nathalie Le Cheviller**, formatrice à Lorient, **CFE CGC**

Assistant administratif du C.S.E.E. : **Jérôme Dulompont**, formateur à Saint-Malo, **CFE CGC**

Assistante administrative A.S.C. : **Sylvie Bouthémy**, formatrice à Rennes, **CFDT**

Comme vous le constatez, **la totalité des responsabilités au sein du CSEE ont été « trustées » par les 2 organisations syndicales majoritaires**. La délégation CGT du CSEE avait deux demandes. Des candidats ayant été présentés contre les nôtres, nous avons retiré l'une d'entre elle et maintenu une demande unique de prise de responsabilités. Pour celle-ci, c'est le candidat CFE CGC qui a été élu.

La CGT dénonce cette pratique hégémonique anti-démocratique et rappelle que le règlement Intérieur du C.S.E.E. a pris soin de préciser : « Le C.S.E.E. tient compte de la diversité du vote des électeurs pour assurer le pluralisme dans son fonctionnement ». C'est pour le moins raté...

Cela n'empêchera pas la délégation CGT de faire entendre la voix et l'intérêt des salariés avec force, comme elle l'a toujours fait, et de continuer à vous informer à l'image de cette première communication.

Le C.S.E.E. avait à désigner 4 de ses élus pour représenter la Bretagne au niveau national au C.S.E.C. (C.S.E. central). Les 4 candidats qui se sont présentés ont été élus :

Titulaires au C.S.E.C. : **Fabrice Estève (CGT) et Thierry Morvan (CFDT)**

Suppléants aux C.S.E.C. : **Samuel Ogor (CFDT) et Aurélien Léa (CFE CGC)**

Informations nécessaires aux nouveaux élus

La loi prévoit que, lors de la première réunion après les élections, les élus du mandat précédent informent les nouveaux élus sur la situation qu'ils trouvent au début de leur mandat. Le but du législateur étant de permettre une bonne transition et un démarrage rapide et efficient dès le début du mandat.

Le trésorier sortant (Marc Claudot, élu CGT) a présenté aux nouveaux élus, le 10 janvier 2024, les comptes 2023 du CSEE et la **situation financière très saine et favorable** à partir de laquelle ils allaient pouvoir faire fonctionner le C.S.E.E. et mener leur politique en matière d'activités sociales et culturelles (ASC).

Le trésorier sortant a exposé un certain nombre de pistes de réflexion que les nouveaux élus pourront, s'ils le souhaitent, approfondir : efforts à faire pour améliorer l'accès des ASC aux CDD, aux personnes seules, problématique des collègues en intérim...

Malgré les 5 semaines écoulées depuis les élections, aucun élément n'avait été préparé par les autres membres de l'équipe sortante pour informer les nouveaux élus des différents dossiers en cours, des problématiques rencontrées pendant le mandat précédent, des points de vigilance...

Mini CSEE du 23 janvier 2024 dont FINA

La CGT a été la seule à réclamer une vraie réunion du C.S.E.E. pour le mois de janvier. Elle souhaitait en particulier entendre les explications de la direction sur les problématiques de renouvellement de contrats subies par nos **collègues en contrat précaire** fin 2023, le motif des choix opérés et une visibilité pour la suite. **Refus de la direction** qui n'a accepté qu'une réunion très courte essentiellement consacrée à la finalisation de l'installation des nouveaux élus du personnel.

Relayant l'exaspération du personnel concerné, nous avons toutefois pu interpeller la direction sur le « **dysfonctionnement à tous les étages** » du **logiciel de gestion des achats FINA**. Pour la CGT, il s'agit d'un véritable accident industriel pouvant mettre à l'arrêt les formations et générant d'importants RPS pour nos collègues formateurs, logisticiens-approvisionneurs....

La direction n'a pu que partager nos constats que nous avons étayés par de nombreux exemples de problèmes rencontrés. Réponse : « La région remonte les problèmes ou essaye de les résoudre en local, en particulier quand les sessions de certification sont en jeu ».

Interrogation de la CGT : Pourquoi ne pas avoir implanté FINA dans une région volontaire dans un premier temps, avec un appui renforcé de l'équipe nationale en charge de ce que les collègues qualifient aujourd'hui de « grosse merde qui a coûté un pognon de dingue » ?

Prochaine réunion du CSEE le 21 février à Rennes

**Les membres de la délégation CGT au CSEE AFPA Bretagne
et vos contacts pour échanger ou vous syndiquer**

Fabrice Esteve

Corinne Guet

Marc Claudot

L'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans ce document, afin uniquement d'en permettre une lecture plus fluide